

POSTULAT

Auteur PLR, par Sonia TAUSS-CORNUT
Objet La mobilité douce dans le chablais : Il est temps de la mettre sur les rails !
Date 09/03/2020
Numéro 2020.03.071

En 2013, le Grand Conseil a accepté un postulat du groupe PLR pour que la ligne CFF du Simplon passe par Monthey. L'OFT a débloqué un crédit de Fr. 120'000 pour réaliser une étude de faisabilité du projet. L'étude a été confiée à l'agglomération Aigle-Monthey qui a rendu ses conclusions : la meilleure variante recommande la déviation de la ligne du Simplon entre Roche et Vionnaz pour relier directement Monthey à l'Arc Lémanique.

Ce qui permettrait notamment de

- Relier Monthey à Lausanne en 32 minutes
- Créer une 3ème voie nécessaire pour le trafic sur la ligne du Simplon
- Alléger le trafic automobile de l'agglomération
- Connecter directement la ligne Sud-Léman à la ligne du Simplon
- Améliorer l'accessibilité de l'hôpital Riviera-Chablais

Conclusion

Le groupe PLR demande au Gouvernement de soutenir ce projet auprès des cantons concernés, de tout mettre en oeuvre pour qu'il soit intégré dans le prochain paquet d'infrastructures PRODES, ainsi qu'auprès de la Confédération, afin de développer de manière optimale la mobilité dans le Chablais.